

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070907-04_73_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007

Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP

4017307

Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

ASSOCIATIONS « LES PAPILLONS BLANCS » ET « ADELE DE GLAUBITZ » DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT ET CONVENTIONS DE DELEGATION DU SERVICE SOCIAL TERRITORIALISE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES - SAVS

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004 complétée par les délibérations n°2004/IV/108 du 15 octobre 2004 et n°2006/III-3è du 23 juin 2006 relatives aux délégations de compétences accordées à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le Président du Conseil Général à signer l'avenant n° 3 à la convention de tarification globale intervenue en 2005 entre l'Association « Les Papillons Blancs » et le Département tel qu'annexé au rapport,
- Autorise le Président du Conseil Général à signer les conventions de délégation du service social territorialisé pour les personnes handicapées - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale modifiées jointes en annexe.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH